



## Le petit lexique des acteurs de la jeunesse: zoom sur les organisations existantes



30/09/2022

AMO, CRH, Maisons de jeunes, centres de jeunes... tant de termes relatifs à la jeunesse dont tu as sûrement déjà entendu parler mais dont tu ne connais peut-être pas (encore) le rôle ou les spécificités. Tu aimerais y voir plus clair ? Tu es tombé.e au bon endroit ! Infor Jeunes t'a justement concocté un petit lexique (non-exhaustif) des acteurs de la jeunesse pour t'aider à devenir incollable sur le sujet et surtout savoir vers qui te tourner en fonction de ta situation.



### Les centres de jeunes

Les centres de jeunes sont des associations locales destinées aux jeunes de 12 à 26 ans et qui visent à en faire des CRACS, c'est-à-dire des Citoyens Responsables Critiques et Solidaires, notamment en favorisant leur participation à la vie sociale, économique et culturelle locale. Il existe trois types de centres de jeunes :

- Les **Maisons de Jeunes (MJ)** : lieux d'accueil pour les 12-26 ans qui organisent des activités culturelles, récréatives et sportives par et pour les jeunes. La participation des jeunes à la programmation et la réalisation des activités ainsi qu'aux organes de décision est primordiale au fonctionnement d'une MJ.
- Les **Centres de Rencontre et d'Hébergement (CRH)** : ils accueillent des jeunes, en groupe ou individuellement, à l'occasion d'activités résidentielles qui favorisent la rencontre mais aussi l'ouverture à l'environnement local. .
- Les **Centres d'Information des Jeunes (CIJ)** : ils informent les jeunes sur les sujets qui les concernent en favorisant l'appropriation de l'information (et ses outils) par les jeunes. Les CIJ veillent à fournir une information complète, plurielle et indépendante. (Tu l'auras compris, les **centres Infor Jeunes** sont bien des Centres d'Information des Jeunes !)

### Les Mouvements de jeunesse

Patro, scouts, guides, ... il s'agit de ces « mouvements foulards » dont l'objectif est d'organiser des activités collectives par et pour les jeunes, basées sur le vivre-ensemble.

### Les Mouvements thématiques

L'objectif des mouvements thématiques est de sensibiliser et d'interpeller la société par le biais d'activités mais aussi de réflexions ou analyses sur une thématique spécifique. Exemples : mouvements étudiants, syndicalistes, LGBTQIA+, etc.

### Le Forum des Jeunes

Il s'agit du porte-parole des jeunes de 16 à 30 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles dont le rôle est de représenter la vision de la jeunesse belge francophone auprès des pouvoirs politiques. Il détient également plusieurs mandats au niveau international, notamment pour le programme européen Dialogue Jeunesse et à l'ONU.

### Les AMO

Services d'Aide en Milieu Ouvert reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et spécialisés dans l'aide de première ligne destinée aux jeunes entre 0 et 22 ans ainsi qu'à leurs familles.

### Le Service d'Aide à la Jeunesse

Le SAJ est un service qui propose une aide aux jeunes en difficulté ou en danger ainsi qu'à leurs familles. Le but est de trouver, en collaboration avec le jeune et sa famille, une solution alternative à l'intervention de la justice pour résoudre les problèmes rencontrés. En pratique, un SAJ peut soit orienter le jeune et sa famille vers un autre service compétent soit lui proposer un programme d'aide adapté avec l'intervention d'un conseiller de l'aide à la jeunesse.

### Le Service de Protection de la Jeunesse

Le SPJ est un service chargé de mettre en œuvre les décisions du Tribunal de la Jeunesse. Il intervient s'il est constaté que le jeune est en état de danger, si sa santé ou sa sécurité est menacée et si le jeune et/ou ses parents n'acceptent pas l'aide du SAJ ou ne mettent pas en œuvre les modalités du programme d'aide. C'est le passage de l'aide consentie à l'aide contrainte, ce qui diffère du SAJ. Le SPJ assure également l'accompagnement des mineurs qui auraient commis un délit, encore une fois, sur décision du Tribunal de la Jeunesse.

### Les centres Psycho-Médico-Sociaux

Les centres PMS sont des lieux d'accueil et d'écoute où les enfants et adolescents peuvent bénéficier gratuitement d'un suivi psychologique, médical et social, et ce, de la maternelle à la secondaire. Les élèves peuvent venir y discuter de ce qui les préoccupe en termes de scolarité, de vie sociale ou familiale, d'orientation scolaire, etc.

**Tu cherches un des acteurs mentionnés dans ce billet ? Rendez-vous sur notre site :**

[inforjeunes.be/lexique-des-acteurs-de-la-jeunesse](https://inforjeunes.be/lexique-des-acteurs-de-la-jeunesse)